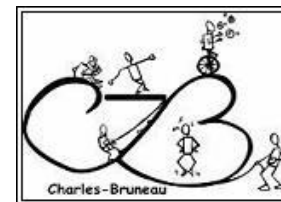


ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2024-2025



La Loi sur l'instruction publique demande à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu.

À la suite de la réalisation de nombreuses actions prévues à l'intérieur du plan de lutte de notre école, ce document vous propose de l'information relative à l'évaluation de nos priorités de travail.

FORCES ET VULNÉRABILITÉS

(ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2023-2024 et des résultats)

Certains membres du personnel éprouvent des difficultés à gérer les situations de violence (verbale, physique, psychologique) qui surgissent lors de conflits entre les élèves lors des récréations ;

Les conflits ont lieu majoritairement lors des récréations et très peu pendant les heures de cours avec les enseignants ;

Présence d'un comité école bienveillante et positive ;

Entraînements des élèves à énoncer des messages clairs avec l'intervention des techniciennes en éducation spécialisée ;

La surveillance lors des récréations pourrait être davantage proactive ;

Implication soutenue des parents lors des différentes activités école ;

Engagement et sensibilité du personnel de l'école au bien-être des élèves afin de permettre le développement de leur plein potentiel ;

Investissement du personnel qui stimule les pratiques innovatrices ;

Mise en place de plusieurs activités mobilisatrices permettant aux élèves de développer leur sentiment d'appartenance à l'école et de tisser des liens significatifs entre eux.

PRIORITÉS DE TRAVAIL 2024-2025	OBJECTIFS 2024-2025
<p>Formation avec le personnel du service de garde sur la différence entre conflits, violence et intimidation et sur les interventions appropriées ;</p> <p>Ateliers sur la résolution de conflits animés par les techniciennes en éducation spécialisée pour les élèves de 1^{re} à 6^e année ;</p> <p>Ateliers sur la cyberintimidation avec la policière préventionniste (activités et vidéos pour les élèves de 5^e et de 6^e année) ;</p> <p>Ateliers d'affirmation de soi par les techniciennes en éducation spécialisée afin d'aider les victimes, d'intimidation et de violence à développer leurs capacités à s'affirmer et à dénoncer ;</p> <p>Présence régulière des techniciennes en éducation spécialisée sur les cours de récréation ;</p> <p>Poursuite de l'utilisation des bretelles brillantes pour bien identifier les surveillantes sur les cours de récréation ;</p> <p>Énonciation claire des attentes envers les élèves (tournées de classe, minute TEAMS, rencontres aux bureaux des TES, des PROS, de la direction).</p>	<p>Améliorer la constance dans l'application des sanctions liées aux règles de conduite pendant les heures de récréation plus particulièrement ;</p> <p>Améliorer la communication entre le personnel enseignant et le personnel du service de garde ;</p> <p>Continuer la mobilisation des témoins et sensibiliser tous les jeunes de l'école dans la lutte contre la violence et l'intimidation ;</p> <p>Outiller les enseignants et les éducateurs du service de garde par rapport à la gestion des conflits et des événements de violence verbale, physique, psychologique et sexuelle ;</p> <p>Améliorer notre gestion des événements de violence et mieux intervenir lors d'événements de cyberintimidation ;</p> <p>Augmenter les rencontres avec les parents d'élèves autant agresseurs qu'agressés ;</p> <p>Augmenter l'efficacité des interventions, en commençant par une prise de conscience des actions concrètes qui apportent des résultats positifs.</p>

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2024-2025

Le soutien aux comportements positifs et l'application des interventions liées aux règles de conduite doivent se poursuivre ;

Il faut continuer à être attentif à ce qui se passe dans les cours (comportements observables) et ajuster régulièrement les interventions (rétroaction);

Les zones de vulnérabilité demeurent aux cours de récréation (davantage chez les élèves des niveaux supérieurs) ;

Le vestiaire des garçons près du gymnase semble être une zone de vulnérabilité ;

L'équipe-école juge qu'il est important de diversifier les moyens pour contrer les situations de violence et d'intimidation ;

Les situations d'intimidation sur la plateforme pédagogique TEAMS demeure au cœur de nos préoccupations ;

Le manque d'éthique sportive lors des jeux extérieurs à la récréation continue de générer des conflits (avec des paroles blessantes).

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2024-2025

FORCES ET VULNÉRABILITÉS

(ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2024-2025 et des résultats)

La résolution des conflits pendant les heures du service de garde nécessite assez souvent l'intervention des titulaires; ce qui peut générer des insatisfactions ;

La fluidité des communications entre tous les intervenants concernés pour un même événement demeure un enjeu (priorités des situations peuvent différer) ;

La surveillance accrue de tous les membres du personnel lors des transitions est considérée comme un essentiel ;

La valorisation des bons coups des élèves et le renforcement positif en continue sont encore à mettre de l'avant avec les règles de conduite ;

Les élèves ont une certaine facilité à venir rencontrer les adultes de l'école pour discuter de leurs perceptions, de leurs malaises, de leurs inquiétudes et même de leur empathie face à une situation qui les contrarie.

<p style="text-align: center;">PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2025-2026</p>	<p style="text-align: center;">OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2025-2026 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier</p>
<p>Engagement de tout le personnel de l'école (administratif, technique, de soutien, professionnel, direction) dans la lutte contre la violence et l'intimidation ;</p> <p>Poursuite de notre proactivité dans la mobilisation de témoins d'une situation afin de développer des réflexes de dénonciation, de bienveillance et de coresponsabilité civile ;</p> <p>Poursuite de l'excellente collaboration avec les policières préventionnistes. Nous avons besoin de leur soutien de manière ponctuelle pour des situations ciblant des élèves (agresseurs / agressés) ;</p> <p>Clarification nécessaire des définitions et des distinctions entre conflits, violence et intimidation auprès des parents ;</p> <p>Sensibiliser les élèves sur les différents types d'intimidation, entre autres la violence électronique et la violence à caractère sexuel ;</p> <p>Donner davantage de suite aux élèves quant aux interventions réalisées (plus de suivis pendant et après l'événement) ;</p> <p>Formation du personnel sur la distinction entre une urgence, une crise et de la récurrence ;</p> <p>Formation spécifique pour les employés du service de garde (intervention démocratique, conseillère pédagogique, atelier remue-méninges pour qu'ils trouvent eux-mêmes des solutions, etc.) ;</p> <p>Formation de tout le personnel sur l'utilisation de <i>Mozaïk</i> ;</p> <p>Formation de tout le personnel sur l'utilisation de <i>Moozoom</i> ;</p>	<p>Améliorer la communication entre le personnel du service de garde et les autres intervenants de l'école (établir un langage commun) ;</p> <p>Poursuivre les ateliers de médiation et des campagnes de sensibilisation dans le cadre de la résolution des conflits ;</p> <p>Maintenir les animations d'ateliers et les jeux dirigés quant à la gestion des émotions et de l'affirmation de soi (professionnelles) ;</p> <p>Prévoir des capsules par la psychoéducatrice et les techniciennes en éducation spécialisée lors des rencontres d'équipe du service de garde ;</p> <p>Prôner une surveillance active et stratégique sur les cours de récréation ;</p> <p>Poursuivre les activités de prévention afin que les élèves, les parents et le personnel scolaire puissent mieux distinguer les concepts de conflit, d'intimidation et de violence (verbale, physique, psychologique, à caractère sexuel et cyberintimidation) ;</p> <p>Affirmer clairement notre prise de position par rapport au plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence (exemple : <i>Info-Parents</i>) ;</p> <p>Maintenir des rencontres de suivi avec la direction, le personnel de soutien et les services professionnels (circulation d'informations) ;</p> <p>Promouvoir les animations structurées lors des récréations ;</p> <p>Procéder à l'achat de livres thématiques accessibles aux élèves permettant l'éducation sur les différences ;</p> <p>Encourager les présidents de classe et le premier ministre du <i>Parlement étudiant</i> à trouver des solutions pour contrer l'intimidation et la violence à l'école ;</p>

Mise en place d'activités parascolaires sur la saine gestion des émotions ;

Appropriation du matériel pédagogique sur la saine gestion des émotions, sur l'éducation à la sexualité, CCQ.

Rendre accessible aux élèves et leurs parents une liste de ressources d'aide et de soutien (internes et externes) en cas de besoin ;

Poursuivre l'enseignement explicite des comportements attendus relativement aux règles de conduite ;

S'engager dans des processus de résolution des problématiques où la confidentialité des personnes et des situations constitue une valeur pour l'équipe-école.

Date d'adoption par le conseil d'établissement : 9 juin 2025

Sandra Beauchamp

Signature de la direction